



TAC CYCLOTOURISME

Le TOUQUET Paris-Plage, le 19 septembre 2022

Réunion de club du lundi 19 Septembre 2022 à 18h30 Maison Des Associations Salle A. Sapritch

ORDRE DU JOUR

1. Accueil des participants :

- La réunion débute à 18h45
- Le président évoque la mémoire de Cédric, fils d'Alain, notre ancien Président.

2. Ratification des modifications dans la composition du bureau :

- Démission du secrétaire adjoint, non remplacé ;
- Démission du secrétaire, remplacé provisoirement jusqu'à la prochaine A.G.O. de fin d'année ;

Actés.

3. Représentation et participation du TAC Ct aux diverses manifestations :

- Participation aux randonnées des clubs du littoral plus éloignés :
Pas d'oppositions de principe mais à rediscuter en fonction des propositions et de l'intérêt du déplacement.
- Être en appui d'actions sociales ou humanitaires (notamment si club sollicité) :
Pas d'opposition de fond de la part des membres présents, qui considèrent cependant que ces actions sont à la marge des finalités d'un club à vocation cyclotouriste.
À voir et à discuter en fonction de la nature et de la compatibilité des demandes.
- Présence locale du TAC Ct lors d'événements représentatifs au Touquet :
Les membres présents ne sont pas opposés à ce type de participation à la condition que ces événements relèvent de leur domaine d'activité et restent compatibles avec l'esprit sportif ainsi que de bénévolat.

4. Acter la nécessité et créer 2 sections (comme dans certains clubs voisins) :

Ex : R.V. et départs communs avec de préférence un responsable parcours et sécurité par section ;

- a. Une section orientée cyclosporitif : axée sur la performance (distance, dénivelé, vitesse) ;
- b. Une section restant cyclotouriste : randonnées plus calmes et découverte.

L'ensemble des membres présents s'accorde sur le constat d'une certaine hétérogénéité d'âges et de performances entre eux mais pour l'immédiat pas de souhaits clairement exprimés de modifier le mode d'organisation ou de fonctionnement.

5. Rappels de sécurité suite aux évènements vécus au cours de l'été :

Suite à un certain nombre de chutes et d'accrochages lors des sorties au cours des derniers mois, Bernard le secrétaire fait un rappel sur les règles de sécurité et distribue à cette fin un document les résumant.

6. Présentation et choix nouveaux logos (2022) et nouvelles tenues pour le club :

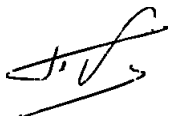
- Le design du nouveau logo de club avec le caddie tel qu'il serait reproduit sur les nouvelles tenues, de même que le design de celles-ci ont été approuvés tous deux par le service de graphisme et de communication de la ville et en accord avec la "charte de la vie associative" signée avec la municipalité.
- En revanche aucun consensus n'a été obtenu au sein du club sur les tenues de club elles – même (couleurs, qualité, publicités ou non, coût, financement), présentées en diapositives.
Certains adhérents souhaitent en revenir aux anciennes tenues, en l'occurrence celles proposées par la société RAVEN.
- Le président rappelle que lors de réunions antérieures le consensus du club s'était fait sur le principe de ne plus travailler avec cette société pour des raisons de qualité, de manque de parole de son représentant dans ses engagements, d'une TVA plus chère appliquée selon le barème de la Belgique.
Il rappelle également que l'utilisation du caddie sur ces anciens modèles n'est en adéquation ni avec la "charte du caddie de la ville du Touquet", ni avec ce que souhaite la municipalité en terme de représentation et par suite tout cela peut avoir une incidence sur les demandes ultérieures de subventions.
- Le président rappelle enfin que les excédents de ressources des deux années précédentes devaient être affectés à ce poste de renouvellement des tenues ; que dans ces conditions il est dommage d'en revenir à un style de tenue remontant à plusieurs années de plus avec un marquage de publicités périmées ; que c'est d'autant plus dommage pour les nouveaux membres qui pouvaient prétendre à un matériel actualisé et de bien meilleure qualité.

7. Questions diverses et conclusion :

- Pas de questions particulières.
- Le moment fort de la réunion était destiné à discuter et étudier le renouvellement des tenues qu'il était nécessaire d'actualiser tant en termes de qualité, d'esthétique et d'harmonie avec l'évolution des recommandations du service de graphisme et communication de la ville.
- L'absence de consensus entre les membres du club présents, les orientations personnelles prises par certains d'entr'eux, font craindre de voir la question des tenues de club à nouveau sine die.

La séance est levée à 20 h 40.

Le président
Francis Varlet



Le secrétaire
Bernard Bigan